DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON DE FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 AVRIL 2026

NOMBRE

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Carole DEVOS, Maire.**

de présents

23 Etaient présents : Mme Carole DEVOS, M. Bernard HASSELIN, Mme Christel BAILLY, M. Marc BARSOUM, Mme Gwendoline PUT-LIENARD, M. Denis PIN, ~~Mme Périne JOUNIAUX,~~ M. Thomas DIOT, ~~M. Jacky DISY,~~ Mme Nathalie LOURDAIS, Mme Sylvie MASTALERZ, Mme Pascale BLONDEAU, M. Alain LELUBRE, ~~M. Philippe LAURENT,~~ Mme Mathilde ÉTÉVÉ, Mme Pauline BERTONI, M. Jean-Bernard VANDENBUSSCHE, M. Jocelyn PHILIPPE, Mme Ophélie DUPUIS, ~~M. Vincent MYSLICKI,~~ Mme Audrey POUCET, M. Victor LOMBARD, M. Sébastien TAVERNE, M. Johan LECERF, Mme Manuella GEOFFROY, Mme Clarisse RENOTTE, Mme Océane ODEN.

De votants

26 **Pouvoirs** : Mme Périne JOUNIAUX pouvoir à Mme Gwendoline PUT-LIENARD, M. Jacky DISY pour à M. Bernard HASSELIN, M Vincent MYSLICKI pouvoir à M. Victor LOMBARD

2026/040

OBJET
Subvention 2026 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Bernard HASSELIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 23 Avril 2026.

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le budget communal,
Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune met en œuvre la politique sociale de la commune, notamment en matière d'aide aux personnes en difficulté, aux personnes âgées, aux familles et aux publics fragiles,
Considérant la nécessité de soutenir financièrement le CCAS afin de lui permettre d'assurer ses missions,

Le conseil municipal :
Ouï l'exposé de sa Présidente
Après en avoir délibéré **à la l'Unanimité par 26 Voix Pour,**

- **Décide** d'attribuer une subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de **66 350€,**
- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal chapitre 65 – article 657363,
- **Autorise** Madame le Maire à procéder au versement de cette subvention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

Fait à Rousies le 29 Avril 2026.

Le secrétaire de séance,

Bernard HASSELIN

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Le Maire,

Carole DEVOS

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication